CHRONIQUE DU GOLFE

Pêche et Poissons

Au mois de mai dernier, à Ottawa, M. Flynn, un des députés du Cap Breton, je crois, a demandé, de son siège en Chambre, si le gouvernement entendait prendre des mesures pour faire cesser la destruction du homard dans les eaux canadiennes et pour aider à sa reproduction dans les endroits d'ou ce crustacé a presque complètement disparu.

A cette demande, le ministre des pêcheries a répondu que le gouvernement *avait la chose, ou prendrait la chose en considération* ; qu'il était difficile de règler cette question ; quatre opinions au sujet de la meilleure saison pour faire la pêche du homard, étaient singulièrement partagées etc., etc.

M. Welsh, un des députés de l'île du Prince Edouard, dit qu'il ne comprend pas cette hésitation du gouvereement ; qu'il existe pourtant un moyen très simple de ne pas détruire le homard c'est.... de ne pas le pêcher.

M. Davies le célèbre Davies, l'espoir du *parti gauche*, espère bien que si le gouvernement prend quelque mesure au sujet de la pêche au homard, il n'oubliera pas que l'île du Prince Edouard forme partie de la Confédération, et qu'il se prend plus de homard chez lui qu'ailleurs. *M. Kirck* déclare que le homard est bien plus petit aujourd'hui qu'en l'an de grâce, 1880. M. *Landry*, qui espère devenir ministre, suggère à *M. Foster* de n'écouter, ni Pierre ni Jacques, mais d'aller se promener, pendant la prochaine belle saison, aux frais du gouvernement ; de visiter la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et les autres Provinces, et de se rendre compte lui-même des.... besoins des homards.

M. Foster trouve cette suggestion très spirituelle, promet à M. *Landry* d'aller le voir et déclare qu'il ne boira que de l'eau pure pendant toute la durée de son voyage. M. *Choquette* se lève, avance le pied gauche, se jette la tête en arrière et se prépare à dire au gouvernement qu'il ressemble au homard et qu'il marche à reculons, mais l'Orateur, bien qu'il ne soit que cinq heures et demie, declare qu'il est six heures, et la séance est suspendue.

Quelques jours plus tard, je remarque dans le budget soumis à l'approbation de Messieurs les députés, une somme de deux mille piastres ($2,000) pour payer le ou les commissaires qui seront chargé d'étudier cette question et de faire rapport au gouvernement.

Les commissions sont très à la mode chez nous maintenant, et le gouvernement fédéral, aurait en sorte de ne pas en avoir au moins une, lorsque le gouvernement Mercier en avait une demie douzaine. D'ailleurs, c'est un moyen très-commode pour se tirer d'embarras. Un député se mêle de poser à un gouvernement des questions embarrassantes ? Une commission lui répondra. Vous faites, pour remporter des élections, des promesses bien difficiles à remplir ? Une commission est chargée de s'enquérir si vous ne feriez pas mieux de ne plus penser à tenir ces promesses, et de faire rapport.

Les rapports, surtout ceux des commissions nommées par les gouvernements, sont une excellente chose, et s'ils n'existaient pas il faudrait les inventer.

Les commissaires chargés de protéger les homards feront aussi leur rapport et les journaux nous le disent en ces termes :

"Le col. Hunter Duvar, inspecteur des pêcheries de l'Ile et membre et secrétaire de la commission chargée d'étudier et faire rapport sur le homard, l'huitre et autres poissons à écailles du Dominion, est revenu samedi chez lui. Il est accompagné d'un copiste pour mettre en forme convenable la masse des témoignages recueillis tout le long des côtes des provinces maritimes, y compris Québec et les îles de la Madeleine.

"Les commissaires ont visité les localités les plus importantes sur le littoral canadien de l'Atlantique et ont entendu les les hommes les plus éminents. Il paraît que les témoignages sont très contradictoires. Les commissaires vont se réunir le 5 octobre à Summerside pour rédiger un rapport confidentiel au gouvernement. Ce rapport sera d'une grande importance et pourra influencer plus d'une branche importante de l'industrie canadienne."

Je connais le colonel Hunter Duvar et ses collègues commissaires. Ce sont de braves gens. Je les ai vus à l'œuvre et ils se sont donnés beaucoup de peine pour recueillir ces témoignages très contradictoires. J'ai grande peur que leur rapport soit aussi contradictoires que les témoignages et qu'après en avoir pris connaissance le ministres des pêcheries soit aussi embarrassé qu'auparavant.

L'idée du député de Kent, Mr Landry, avait ou bon, et le ministre a bien fait de visiter lui-même une partie de nos côtes maritimes. Il lui sera bien plus facile de faire de la lumière au milieu de ces ténèbres et d'en venir à une conclusion.

Si j'eus été ministre, moi, ... mais, voilà, je ne suis pas ministre et je n'ai pas droit au chapitre—Si j'eus été ministre, j'aurais agi d'autre manière :

J'aurais dit aux inspecteurs des pêcheries des différentes provinces, à MM. Rogers, Venning, Wakekan, Duvar, qui sont tous très compétents en cette matière ; qui depuis des années sont, par devoir, obligés d'étudier cette question ; qui, déjà, ont recueilli, sur icelle, une foule de renseignements précieux et précis, qui connaissent bien les besoins de chacune des provinces qu'ils représentent ; je leur aurais dit : "Messieurs, donnez cette année plus d'attention que jamais à la manière dont se fait la pêche au hamard chez vous ; faites une mention spéciale des endroits d'où ce crustacé semble disparaître ; [illegible]nez-nous les causes de la diminu[illegible] la production, dites-nous de q[illegible] ou appareils de pêche se servent [illegible] faites nous part de vos conna[illegible] votre expérience sur ce sujet et d[illegible] moyens, suivant vous, de re[illegible]al dont on se plaint. Ayez surtout en vue l'intérêt public, l'intérêt des pêcheries et ne tenez compte des clameurs des intéressés."

Un petit discours comme celui qui précède n'aurait pas coûté aussi cher au Dominion que le rapport des commissaires et le résultat obtenu aurait été aussi bon, sinon meilleur.

Cette question, en raison même de son importance, est d'autant plus difficile à régler qu'une loi ou une mesure générale ne peut être adoptée. Les exigences varient autant que les localités où se fait la pêche du homard. Ainsi, un ordre en conseil bon pour le Nouveau-Brunswick ne vaudrait rien pour la Nouvelle-Ecosse et ruinerait Québec, et *vice versa*.

Les gens du Cap Breton et de l'Ile du Prince-Edouard crient comme des sourds : "Fermez les fabriques, défendez de pêcher le homard pendant au moins cinq ans, si vous ne voulez pas qu'il disparaisse entièrement des eaux canadiennes, etc. etc." En bon français, cela veut dire : Malgré les avertissements réitérés que nousavons reçus, nous avons été si ardents a la curée que nos pêcheurs au homard sont ruinées. Eh ! bien, puisque nous ne pouvons plus exploiter cette industrie, nous ne voulons pas que d'autres l'exploitent.

—Mais, messieurs, cessez vos cris et donnez-nous la paix. Les pêcheurs de la province de Québec, par exemple, doivent-ils souffrir parcequ'il vous a plu de faire des sottises. Si vous n'avez plus de homards, nous en avons, nous, et nous attendons avoir le droit et la permission de les prendre. Judicieusement faite, cette pêche, peut, pendant bien des années encore, être très productive et très profitable à nos pêcheurs. En ce siècle d'affaires, l'égoïsme est roi, et je dis : tant mieux pour les pêcheurs de la Gaspésie si messieurs du Cap Breton, de l'Ile du Prince-Edouard et autres lieux, sont obligés de fermer leurs fabriques. La concurrence sera moins forte et les profits plus éleves.

Depuis longtemps déjà, ceux qui, dans notre pays, s'occupent de pêche et de pêcheries, prévoyaient ce qui arrive maintenant. Witcher, Fortin, Joncas, les inspecteurs Wakeham, Rogers, Venning, Duvar, ont, dans la presse, dans des rapports officiels, dit et répété : "Prenez garde. Le nombre des fabriques, pour la mise du homard en conserves, augmente dans une proportion exagérée. Cette pêche devrait être soumise à des règlements judicieux et sévères. Il est très facile de détruire les homards, mais il sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, de remédier aux effets de cette destruction : Vous avez sous les yeux l'exemple des Etats-Unis, profitez-en."

L'on a semblé vouloir tenir compte de ces avertissements ; des ordres en conseil ont été passés, mais l'action des gouvernements n'a pas été assez énergique. L'on a trop tenu compte des requêtes envoyées par les spéculateurs pour protester contre des règlements prohibitifs et les *exigences politiques* ont eu le dessus. M. A, M. B. propriétaires de nombreuses fabriques, étaient des partisans politique bien dévoués et très influents ; l'on a craint de les froisser. Maintenant le mal est fait et l'on jure..... mais un peu tard....

Je ne veux cependant pas mettre le public sous une fausse impression ; je ne crois pas, et je n'ai pas l'intention de faire croire, que nos pêcheries au homard sont ruinées, mais une action très énergique et immédiate est absolument nécessaire. Trève aux atermoiements, ou bientôt il sera trop tard. Qu'en certaines localités, l'on défende la pêche au homard pour trois, quatre et même cinq ans, et il le faut. Aux grands maux, les grands remèdes. Qu'ailleurs l'on soumette cette pêche à des restrictions judicieuses et sévères. Que l'on protège ce poisson surtout pendant la saison du frai, pendant de longues années encore, nous pourrons compter sur de bonnes captures. Que l'on comprenne bien qu'en protégeant les pêcheries, nous protégeons les pêcheurs qui vivent de cette industrie.

Et profitons de cette leçon. Combien d'autres pêches ont besoin d'une protection efficace. Si nous laissons faire, il en sera bientôt, des huitres, du saumon, de l'éperlan et de bien d'autres poissons, ce qu'il en est aujourd'hui pour le homard... Nous serons obligés de nommer des commissions.

Ceci m'entraîne à parler pisciculture, mais j'apperçois dans le lointain, les groyeux de mon ami M. Samuel Wilmot, et je ne veux pas m'exposer à ses colères.

D'ailleurs, j'ai été long, et peut-être M. Wilmot, l'*inventeur* de notre piscisculture ne perd-il rien pour attendre.

Au revoir,

RAOUL.

Gaspé, Nov. 1887.

Les Canadiens des Etats-Unis

PLATTSBURGH—L. Normandeau, de cette ville, a été nommé, à la Convention litteraire de Buffalo, pour occuper un siege a la bibliotheque d'Albany. Quoique M. Normandeau n'ait pas reçu une education universitaire complete, il est on ne peut plus apte à remplir les devoirs de cette charge. Son nom paraitra devant la chambre d'assemblee durant la prochaine session.

—Nous apprenons qu'un certain nombre de jeunes gens de cette ville ont organisé une societé dramatique, sous le nom de "Plattsburgh Amateur Dramatic Society," et donneront des representations durant l'hiver.

ALBANY—Une violente épidémie de fièvre typhoïde s'est declarée ici. On suppose qu'elle est causee par l'impurete de l'eau. Les habitants ont été invités à ne plus boire d'eau sans l'avoir préalablement fait bouillir.

—Le club canadien-français de naturalisation a été formé le 18 courant. Les officiers suivants ont été élus ;

F. D. Bouret, président ; Jos. Dubé, vice-président ; François Germain, trésorier ; Alleric Fredette, secretaire-archiviste ; O. H. Mochon, secrétaire-correspondant. Le but de ce club est la protection et le support des Canadiens-français de cette cité en lui fournissant toutes les informations nécessaires durant les campagnes politiques. L'organisation est indépendante et, jusqu'a nouvel ordre, les réunions auront lieu au No 396, rue Broadway, tous les vendredis.

CHAMPLAIN—La dédicace de la nouvelle église, par Mgr l'évêque Wadhams, aura lieu le 6 décembre. On pense que trente prêtres seront présents à la cérémonie.

MINNEAPOLIS—Nos compatriotes de Minneapolis, Minn., ont fait $3,000 dans un bazar organisé pour la création de nouvelles ecoles canadiennes. C'est un beau résultat qui prouve clairement le progrès qui se fait partout.

LOWELL—Après un travail des plus ardents et avoir realisé en peu de temps la somme necessaire, notre belle église Saint-Joseph a vu ajouter à sa splendeur l'un des plus beaux orgues de la Nouvelle-Angleterre.

Cet orgue qui est très puissant sort de la celebre manufacture Hook et Hasting de Boston, et a été achete au prix de $6,500. Les combinaisons différentes qu'il renferme et les flots d'harmonie qui en sortent, montrent jusqu'à quel point le genie de l'homme peut s'etendre. Qu'il suffise de dire que d'après les critiques des connaisseurs, les Canadiens de Lowell possedent un orgue qui fait honneur aux RR. PP. Oblats qui nous ont tant secondes dans tous nos efforts ainsi que toute la population canadienne-française.

LEWISTON—Il s'est formé, il y a quelques jours, une nouvelle compagnie par actions, au milieu des Canadiens de Lewiston.

Cette compagnie, dont le capital de $9,500, se compose d'actions de $10, fait le commerce d'epiceries et de grains, au coin des rues Lisbon et Cedar. M. Augustin Guay, bien connu de Lewiston, en est le président.

Les actions déjà souscrites sont entre les mains de MM. Aug. Guay. C. Labranche, Joseph Martin, Odule Violet, Fred. B Violet, Trefle Lebel, Jos Lizotte, Vidal Peltier, Florent Violet, John Lacroix, Thomas Desjardins, J. Page et Urbain Cloutier.

—Le bazar de Lewiston a eu un succes complet, comme chacun s'y attendait en voyant la generosite avec laquelle l'on donnait toujours. Bien que les Reverendes Sœurs Grises n'aient pas encore eu le temps de régler les comptes, tout les porte à croire que les recettes excederont $2,000.

La plupart des objets ont déjà été distribues aux numeros gagnants, mais il en est reste encore plusieurs qui n'attendent que les detenteurs des bons billets pour etre livres. Chacun devra donc conserver ses coupons et les comparer avec la liste qui sera publiee *in extenso* la semaine prochaine.

Les Reverendes Sœurs Grises sont très heureuses du resultat qui dépasse même leurs esperances et nous prient de bien vouloir presenter leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui ont prete leur concours au succes de cette œuvre charitable.

WORCESTER—Le premier congrès de la presse canadienne française des Etats-Unis s'est reuni à Worcester, Mass., mercredi et jeudi de la semaine derniere. Les questions ci dessous ont éte debattues par les interesses :

"Le système actuel des abonnements est-il défectueux ?

"Pourquoi ne pas exiger que l'abonnement soit paye d'avance ?

"Est-il a propos de faire connaitre par la voie des journaux les noms de ceux qui ne paient point ?

"Serait-il a propos de former un syndicat ayant un ou des agents a New-York ou ailleurs pour l'insertion ou le tarif des annonces de medicaments brevetés, etc. ?

"Est-il convenable d'adopter un tarif uniforme pour la publication des rapports d'election des societes ?

"Devrions-nous être d'accord sur les questions purement nationales ?

"N'est-il pas a propos de traiter plus souvent les questions politiques americaines et de faire ressortir particulierement les avantages de la naturalisation ?

"Quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour améliorer la partie litteraire de nos journaux ?

"Quels sont les moyens à prendre pour lutter efficacement contre la concurrence des journaux du Canada ?

"Serait-il avantageux de s'entendre pour obtenir des cliches français a l'exemple des journaux anglais ?

"Devrions-nous appuyer la candidature d'un compatriote sans égard à nos préférences politiques ?"

Cette réunion, on le voit, a eu un caractère très pratique, et c'est precisement ce qui a fait son succes.

Il a été formé entre les journalistes présents a ce congres une association dont le but principal sera de sauvegarder les intérêts materiels de notre presse. Elle s'est choisi le bureau suivant :

Président, J. M. Authier ; vice-président, H. A. Dubuque ; secrétaire, G. de Tonnancour ; trésorier, P. U. Vaillant. Syndicts : Chs Lalime, C. H. Roy et Régis Provost.

Il a été unanimement résolu que l'abonnement aux journaux faisant partie de l'association devra être payé invariablement d'avance, a partir du 1er janvier 1888.

La deuxième convention de la presse canadienne française des Etats Unis aura lieu a Boston, vers la mi novembre 1888, c'est-à-dire après l'election présidentielle.

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le septième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 21 Déc. 1887

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR des LOTS:

$60,000

PREMIERE SERIE

Valeur des lots - - - - - - - - *$50,000*
Gros lot, un immeuble de - - - *$5,000*

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	de $5,000	$5,000
1	Immeuble	de 2,000	2,000
10	Terrains à Montréal	de 300	3,000
15	Ameublements	de 200	3,000
20	do	de 100	2,000
100	Montres d'or	de 50	5,000
1000	Montres d'argent	de 20	20,000
1000	do	de 10	10,000
2,147	Lots valant - - - - - -		$50,000

$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Valeur des lots - - - - - - - - *$10,000*
Gros lot, un immeuble de - - - *$1,000*

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble	de $1,000	$1,000
2	Immeubles	500	1,000
4	Coulins à battre	250	1,000
50	Chaines d'or	40	2,000
1000	Services de toilette	5	5,000
1,057	Lots valant - - - - - -		$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: No 19, Rue Saint Jacques

MONTREAL, CANADA.

Hôtel du Canada

PARIS, 28, Rue de Choiseul, PARIS

(Près le Boulevard des Italiens)

ENGLISH SPOKEN

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

LE LEVIER SAMSON

Cette machine pour arracher les souches et les pierres, a été brevetee en mai 1886. Le *Levier Samson* peut soulever plus de 100,000 lbs. Pour s'assurer de sa valeur, s'adresser à ceux qui l'ont acheté, entre autres : Sévère Joanette, maire d'Oka ; Labrosse, Sainte-Scholastique ; B. Villeneuve, Rigaud ; J. Leguerrier, Clarence Creek ; Sauriol, Saint-Martin ; Révérendes Sœurs, Sault-aux Récollets ; Roch Simard, E. Vannier, Sainte-Adèle ; J. Lachapelle, Saint-Jérôme ; Dr Mignault, Saint-Augustin ; O. Labelle, Visitation, comté d'Ottawa ; Révérend Faure, Mashamville ; P. Meunier, hôtelier, Montréal. Prix, $18, $25, $30, $35, $40, selon la force de la machine. En vente chez l'inventeur et chez tous les marchands d'instruments agricoles de Montréal. S'adresser à

FRANCOIS THERIEN,

49-a St-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

GILLETT'S POWDERED LYE

99 POUR CENT

Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur.

Prêt à mettre en usage en aucune quantité pour faire le Savon, la Lessive, Desinfecter, et dans cent autres cas. Une boite équivaut à 20 livres de Sal Soda.

En vente chez tous les épiciers et pharmaciens.

E. W. GILLETT - - TORONTO

L'EXTRAIT

— DU —

Fraisier Sauvage

— DU —

DOCTEUR FOWLER

— GUERIT —

Le Choléra, Choléra des Enfants, Diarrhée et toutes les maladies de l'été.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

Burdock BLOOD BITTERS

GUERIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX, DYSPEPSIE, INDIGESTION, JAUNISSE, ERYSIPELE, SALT RHEUM, BRULEMENTS, ETOURDISSEMENT, HYDROPISIE, PALPITATION DU COEUR, ACIDITE DE L'ESTOMAC, SECHERESSE DE LA PEAU, MAL DE TETE,

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du foie, rognons, estomac, intestins ou du sang.

T. Milburn & Co. Proprietaires, Toronto.

THE COOK'S FRIEND

COOK'S FRIEND BAKING POWDER

BAKING POWDER.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montreal en 1880 et 1881; Medailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme UN ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manafactures seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

En vente chez tous les Marchands respectables.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Les pilules de Carter POUR LE Foie

GUERISSENT

Le mal de tête nerveux ou bilieux, et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du systeme, telles que Etourdissements, Nausees, Somnolence, Fatigue après les repas, Douleurs dans le côte, etc. Quoique le plus grand succès ait été de guer

LE MAL

De tête nerveux ou bilieux, cependant les petites Pilules de Carter pour le Foie sont aussi également bonnes pour la constipation, guerissant et prevenant cette indisposition ennuyeuse. Elles corrigent aussi tous desordres de l'estomac, stimulent le foie et règlent les intestins. Si elles guérissaient seulement le mal

DE TETE

Elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie; mais heureusement que leurs bonnes vertus ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si precieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer **1 mois.** Après tout le mal de tête

NERVEUX

ou bilieux est le cauchemar de tant d'existences que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autre n'en font rien.

Les petites Pilules de Carter pour Foie le sont très petites et très faciles a prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25 cts, 5 pour $1. En vente par les phamaciens partout, ou envoyé par la malle.

CARTER MEDECINE CO

NEW-YORK, E.-U.

New England Paper Co.

BUREAU ET ENTREPOT:

21 ET 23, RUE DE BRESOLLES

MONTREAL

Demandez nos Echantillons

FRANCE - - CANADA

LIGNE BOSSIERE

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada

LES NAVIRES PARTIRONT DU

HAVRE POUR MONTREAL

Tous les 20 jours,

Les vapeurs de la ligne susdite partiront aux dates suivantes :

Le SS. COMTE D'EU de Montréal pour le Hâvre, le 13 Août.

Le SS. PANAMA, de Montréal pour le Hâvre, le 3 Septembre.

L'IBERIA partira de Montréal pour le Hâvre le 22 Septembre.

Le HENRI IV partira de Montréal pour le Hâvre le 8 Octobre.

Des connaissements directs sont obtenus au Hâvre pour n'importe quel point à l'est et à l'ouest du Dominion ; à Montréal, pour tous les points de France et d'Europe, Saint-Pierre Miquelon et Saint-Malo.

Pour le fret et le passage, s'adresser à

BOSSIERE FRERES & CIE, Hâvre,
BOSSIERE FRERES & CIE, Montréal

209 rue des Commissaires, Harbor Chamber.

204

Vapeurs de la Malle Royale

DOMINION

Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

	De Portland	D'Halifax
*Vancouver	Jeudi. 24 Nov.	Samedi, 26 Nov.
*Sarnia	Jeudi.. 8 Déc.	Samedi, 10 Déc.
*Oregonian	Jeudi.. 22 Déc.	Samedi, 24 Déc.

PRIX DU PASSAGE DE PORTLAND OU D'HALIFAX A LIVERPOOL

Cabine ..... $50, $65 et $75
Seconde cabine $30
Entrepont ..... Au plus bas prix.

Le *Vancouver* est éclairé à la lumière électrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à Londres à McIlwraith, McEachran & Co. 5 Fenwhich St., à Liverpool, à MM. Flinn, Main et Montgomery, 24 James Street : à Quebec, à M. W. M. Macpherson ; a tous les bureaux du Grand Tronc, ou à

W. D. O'BRIEN, 143 rue Saint Jacques.

DAVID TORRANCE et Cie,
Exchange Court, Montréal

190-a

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette **LIGNE FAVORITE** pour le continent *(cabines pourvues de sonnettes électriques)*, partiront de la

Jetée No 42 de la Rivière du Nord

Au bout de Morton Street.

LA CHAMPAGNE, TRAUB, medi, 21 sept., à 2 hres P. M
LA GASCOGNE, SATTELIE, Samedi, 3 Décembre, à 7 hres A.M.
LA BRETAGNE, DE JOUSSELIN, Samedi 10 Décembre, à 1 hre P. M
LA NORMANDIE, DE KERGARIOU, medi, 17 Décembre, à 7 A. M.

Prix du Passage pour le Hâvre :

Première cabine (vin compris) ..... $100 et $80
Seconde Cabine $60
Entrepont, de New-York au Havre $25
do de New-York a Paris $28.30

Billets aller et retour à prix réduits, valpendant une année.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent evitent, en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en epargnant beaucoup d'argent, d'ennuie et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, Agent,
3 Bowling Green, foot of Broadway
MONGENAIS BOIVIN & CIE, 338 rue Saint Paul
Agents pour Montréa

SERVICE D'HIVER

— DE LA —

Hansa Steamship Company

— ET LA —

WHITE CROSS LINE

DE ANVERS

Sous contrat avec le gouvernement féderal

Les steamers des lignes ci-dessus voyageront pendant l'hiver, à intervalles réguliers, entre Hambourg, Anvers et Halifax, N. E., et Saint-Jean, N. B. :—

Le SS. WANDRAHM partira de Anvers pour Halifax, N. E., et Saint-Jean, N. B., vers le 5 Décembre ; de Saint-Jean, N. B., pour Hambourg, vers le 26 Décembre.

Connaissements directs fournis à Hamburg et Anvers pour des points à l'Est et à l'Ouest. Pour avoir de plus amples renseignements quant au tarif pour le transport des voyageurs et des marchandises, s'adresser à

AUGUST BOLTEN, Hambourg,
GRISAR & MARSILY, Anvers,
Agents pour la Cie Hansa

STEINMANN & LUDWIG, Anvers,
Agents pour la White Cross Line.

Ou à MUNDERLOH & Cie,
Montréal
Agents généraux au Canada.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir du 28 Novembre 1887, les trains express directs à passagers seront le service quotidien (dimanche excepté) comme suit :—

Partant de Lévis		8.00
Arrivant à Rivière-du-Loup		12.05
"	Trois-Pistoles	13.10
"	Rimouski	15.00
"	Petit-Métis	16.10
"	Campbellton	19.50
"	Dalhousie Junction	20.30
"	Bathurst	22.33
"	Newcastle	24.15
"	Moncton	3.40
"	Saint-Jean	7.00
"	Halifax	12.05

Les trains du soir de Montréal, par les chemins de fer Grand-Tronc et Pacifique Canadien se raccordent avec ces trains à la Pointe-Lévis et à Lévis.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean, se rendent à destination le dimanche.

Le char dortoir qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

On peut obtenir des billets de passage pour le chemin de fer ou les bateaux à vapeur pour tous les points en bas du fleuve et les provinces maritimes.

Pour billets de passage et information concernant les prix de passage, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent des pass. et du fret pour la div. de l'Est.
136½ rue Saint-Jacques (en face du St. Lawrence Hall), Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

BUREAU DU CHEMIN DE FER,
Moncton, N.B., 22 Nov. 1887.

BELANGER & PREFONTAINE

SUCCESSEURS DE FEU EMILE PROVOST

Marchands de Bois de sciage ; Moulin à scier et moulin à planer ; Manufacturiers de Boites, Bois de dimension, Bois de sciage, lattes et Bardeaux, Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc, etc.

Bureau, Clos et Moulins : Partie ouest de la "Dam" du gouvernement, Valleyfield, P. Q.

285

COMPAGNIE D'ASSURANCE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

'North British and Mercantile"

Fondée en 1809.

RESSOURCES DE LA COMPAGNIE:

Capital autorisé	£3,000,000	Stg.
do souscrit	2,500,000	"
do payé	625,000	"
Fonds et réserves du feu, au 31 décembre 1883	1,592,235	"
Fonds des annuités et de la vie	3,811,194	"
Revenu : Branche du feu	1,186,865	"
Revenu : Branches des annuités et de la vie	551,307	"

AGENTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

Bureau principal pour le Canada: **No 78 rue Saint François-Xavier, Montréal.**

THOMAS DAVIDSON, *Directeur-Gerant.* — P. R. FAUTEUX, GUSTAVE FAUTEUX, *Sous-Agents.*

110

The Liverpool & London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF, - - - - $31,000,000

Montant placé au Canada, **$900,000**

DIRECTEURS AU CANADA:

HON. HENRY STARNES, Président
THOS. CHAMP, Ecr., Vice-Préside
THEODORE HART, Ecr. — A. HOOPER, Ecr.
EDMOND J. BARBEAU, Ecr.

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

CYRILLE LAURIN, Agent de la cité. — G. F. C. SMITH, Sec.-résident.

Bureau principal et succursale au Canada:

16 - PLACE-D'ARMES - 16

MONTRÉAL

Ligne ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transports des malles canadiennes et américaines.

1887--Arrangements d'Hiver--1888

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer avec machines à double effet et dont les noms suivent, construits aux chantiers de la Clyde. Ces vapeurs, avec compartiments étanches, sont incomparables pour la force, la vitesse de la marche et le confort ; ils sont pourvus de tous les agencements modernes et ont fait les traversées les plus rapides.

Vapeurs.	*Tonnage.*	*Commandants.*
Assyrian	3,970	Capt. W. S. Main
Monte Videan	3,500	en construction
Pomeranian	4,364	Capt. W. Dalziel
Roman	3,900	en construction
Parisian	5,100	Lt. W. H. Smith, RNR
Sardinian	4,650	Capt. J. Ritchie.
Polynesian	4,100	" Hugh Wylie.
Sarmatian	3,600	" W. Richardson
Circassian	4,000	Lt. R. Barrett, R. N. R
Peruvian	3,400	Capt. J. G. Stephen
Nova Scotian	3,300	" R. H. Hughes
Caspian	3,200	" Ale. MacDougall
Carthaginian	4,600	" A. Macnicol
Siberian	4,600	" R P. Moore.
Norwegian	3,531	" R. Carruthers
Hibernian	3,440	" John Brown
Austrian	2,700	" John Bentley
Nestorian	2,700	" John France
Prussian	3,000	" J. Ambury.
Scandinavian	3,000	" John Park.
Buenos Ayrean	3,800	" James Scott.
Corean	4,000	" C. J. Menzies
Grecian	3,600	" C. E. LeGallais
Manitoban	3,150	" W. Dalziel
Canadian	2,600	" John Kerr.
Phœnician	2,800	" D. McKillop
Waldensian	2,600	" D. J. James.
Lucerne	2,200	" W. S. Main.
Newfoundland	1,500	" John Mylius.
Acadian	1,350	" F. McGrath.

LIGNE DE LIVERPOOL

Les vapeurs de cette ligne partiront de Liverpool et de Portland les JEUDIS et d'Halifax les SAMEDIS, faisant escale à Lough Foyle pour recevoir et débarquer les malles et les passagers allant et venant d'Irlande et d'Ecosse, doivent partir

D'HALIFAX

Sardinian ..... Samedi, 3 Déc.
Parisian ..... Samedi, 17 Déc.

A DEUX HEURES P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

DE PORTLAND A LIVERPOOL

VIA HALIFAX

Sardinian ..... Jeudi, 1 Déc.
Parisian ..... Jeudi, 15 Déc.

A UNE HEURE P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Grand-Tronc venant de l'Ouest.

Prix du passage de Montréal via Halifax :

Cabine ..... $8 75, $78.75 et $83.75
(Selon l'aménagement)
Deuxième classe $35.00
Entrepont, de Montréal $25.50

Prix du passage de Montréal via Portland :

Cabine ..... $5 , $72.50 et $82.50
(Selon l'aménagement)
Deuxième classe $35.50
Entrepont, de Montréal $25.50

LIGNE DE TERRENEUVE

Les vapeurs au service de la malle d'Halifax d'Halifax à Liverpool via Saint-Jean, Terreneuve, doivent partir

D'HALIFAX

Nova Scotian ..... Lundi, 5 Déc.
Assyrian ..... Lundi, 19 Déc.
Peruvian ..... Lundi, 2 Janv.
Nova Scotia ..... Lundi, 16 Janv.

Prix du passage de Halifax a Saint-Jean

Première classe..$20.00 | Deuxième classe..$15.00
Entrepont..... $6.00

LIGNE DE GLASGOW

Pendant la saison de navigation d'hiver, les vapeurs partiront régulièrement de Glasgow pour Boston (via Halifax quand il y aura necessité), et régulièrement de Boston comme suit :—

DE BOSTON

Scandinavian ..... Vers le 28 Nov.
Carthaginian ..... Vers le 12 Déc.
Siberian ..... Vers le 26 Déc.
Scandinavian ..... Vers le 9 Janv.

Les vapeurs du service entre Glasgow, Londonderry et Philadelphie, doivent partir de Philadelphie pour Glasgow :—

DE PHILADELPHIE

Hibernian ..... Vers le 9 Déc.
Norwegian ..... Vers le 23 Déc.
Manitoban ..... Vers le 6 Janv.

Des connaissements directs seront donnés à Liverpool, Glasgow et aux différents ports du continent, pour tous les points du Canada et des Etats-Unis et de toutes les gares de chemin de fer du Canada et des Etats-Unis pour Li